



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4342

Programmation au titre de l'exercice 2018 dans le cadre de la convention territoriale de Lyon du contrat de ville 2015/2020 de l'agglomération lyonnaise - Cofinancement des postes des missions territoriales et des actions d'ingénierie sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Lyon

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. LE FAOU Michel

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 DECEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 DECEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 28 DECEMBRE 2018

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINÉ, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. KISMOUNE), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme NACHURY), M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER), Mme GRANJON (pouvoir à Mme PERRIN-GILBERT), M. BERNARD (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

**2018/4342 - PROGRAMMATION AU TITRE DE L'EXERCICE 2018
DANS LE CADRE DE LA CONVENTION TERRITORIALE
DE LYON DU CONTRAT DE VILLE 2015/2020 DE
L'AGGLOMERATION LYONNAISE - COFINANCEMENT
DES POSTES DES MISSIONS TERRITORIALES ET DES
ACTIONS D'INGENIERIE SOUS MAITRISE D'OUVRAGE
DE LA VILLE DE LYON (DIRECTION DU
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL)**

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du **3 décembre 2018** par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

A l'occasion de la séance du conseil municipal du 2 juillet dernier, vous avez approuvé la délibération n° 2018/3980 sur les demandes de cofinancement auprès de l'Etat (CGET) pour les postes des missions territoriales de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale et les actions sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Lyon.

Le dispositif de mise en œuvre opérationnelle est notamment composé des équipes territoriales de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale. Ces équipes sont constituées de directeurs ou chefs de projet, salariés de la Métropole de Lyon, ainsi que de chargés de mission salariés de la Ville de Lyon. Elles ont pour mission de mettre en œuvre les projets de territoire des quartiers inscrits dans la géographie prioritaire du contrat de ville 2015/2020 de Lyon.

Il s'agit désormais de compléter le montage financier pour l'année 2018 avec les participations financières de l'ANRU et de la Métropole de Lyon qui font parallèlement l'objet d'une délibération du Conseil de la Métropole.

C'est pourquoi, je vous propose de solliciter les participations financières de la Métropole de Lyon et de l'ANRU pour les postes figurant au tableau ci-après :

1. Plan de financement des postes sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole de Lyon :

Sites	Coûts de postes prévisionnels 2016	Participations financières		
		Métropole	ANRU	Commune
Lyon 8 ^{ème} Directeur Mission Entrée Est	96 791 €	32 264 €	38 333 €	26 194 €
Lyon 9 ^{ème} Directeur Adjoint GPV	78 675 €	34 650 €	9 375 €	34 650 €
Lyon 9 ^{ème} Directeur GPV	86 874 €	28 958 €	28 958 €	28 958 €
Totaux	262 340 €	95 872 €	76 666 €	89 802 €

Pour mémoire, la subvention de la Ville de Lyon à la Métropole s'élevait à 126 223 euros en 2017.

2. Plan de financement des postes sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Lyon :

POSTES				Etat	ANRU	Métropole	VDL
Territoire	Fonction	N° de poste	Coût prévisionnel	Montant	Montant	Montant	Montant
1	Chargé de Mission Territorial	8853V03	39 000 €	0 €	0 €	19 500 €	19 500 €
1/3/7	Directeur de projet Mission Quartier Ancien	8595V00	63 800 €	7 000 €	0 €	26 796 €	30 004 €
1/3/7	Chargé de Mission Territorial	8852V02	40 000 €	0 €	0 €	20 000 €	20 000 €
3/7	Chargé de Mission Territorial	8854V01	41 300 €	0 €	0 €	20 650 €	20 650 €
TOTAL 1/3			184 100 €	7 000 €		86 946 €	90 154 €
5	Chargé de mission Développement Social Local	10905V00	42 800 €	0 €	0 €	14 266 €	28 534 €
TOTAL 5			42 800 €			14 266 €	28 534 €
7	Chef de projet Territorial	7374V01	63 000 €	7 000 €	0 €	25 200 €	30 800 €
7	Chargé de Communication	9183V00	54 200 €	0€	0 €	27 100 €	27 100 €
TOTAL 7			117 200 €	7 000 €		52 300 €	57 900 €
8	Chargé de Mission Habitat GSUP	8855V00	57 000 €	0 €	12 580 €	22 195 €	22 225 €
8	Chargé de Mission Territorial	7369V01	40 000 €	0 €	0 €	20 000 €	20 000 €
8	Chargé de Mission Territorial	7373V01	40 500 €	7 000 €	0 €	16 750 €	16 750 €
8	Chargé de Mission Economique	10364V0	65 000 €	0€	12 577 €	25 980 €	26 443 €
8	Chargé de Communication	9488V00	52 200 €	0€	12 580 €	19 685 €	19 935 €
TOTAL 8			254 700 €	7 000 €	37 737 €	104 610 €	105 353 €
9	Chargé de Mission Economique	9490V00	35 000 €	0€	7 916 €	13 542 €	13 542 €
9	Chargé de Mission Territorial	7371V00	48 900 €	0 €	0 €	24 450 €	24 450 €
9	Chargé de Mission Habitat	8594V00	68 000 €	0 €	7 916 €	30 042 €	30 042 €
9	Chargé de Mission Territorial	8857V02	32 000 €	7000 €	7 917 €	12 041 €	5 042 €
9	Responsable de Communication	9613V01	52 000 €	0 €	7 917 €	22 041 €	22 042 €
9	Chargé de Communication	9487V00	10 000 €	0 €	0 €	3900 €	6100 €
TOTAL 9			245 900 €	7 000 €	31 666 €	106 016 €	101 218 €
TOTAL GENERAL			844 700 €	28 000€	69 403 €	364 138 €	383 159 €

Pour mémoire, la subvention de la Métropole à la Ville de Lyon pour les postes s'élevait à 394 093 euros en 2017.

3. Plan de financement des actions sous maîtrise d’ouvrage de la Ville de Lyon :

Arrdt	Actions	Coût prévisionnel	Métropole de Lyon
8 ^{ème}	Communication et concertation 8 ^{ème} Entrée Est	30 000 €	7 500 €
Tout Lyon	Enquêtes écoute habitants	78 000 €	33 540 €
Tout Lyon	Evaluation en continu de la convention territoriale	88 000€	36 960 €
Tout Lyon	Mission de coopération culturelle	156 290 €	15 000 €
	TOTAL	352 290 €	93 000 €

Pour mémoire, la subvention de la Métropole à la Ville de Lyon pour les actions s’élevait à 76 850 euros en 2017.

Par ailleurs, la demande de participation de l’Etat à hauteur de 28 000 euros a été approuvée lors de la séance du Conseil municipal du 2 juillet dernier.

C’est pourquoi je vous propose :

1. D’attribuer une subvention d’un montant de 89 802 euros à la Métropole de Lyon, à titre de participation de la Ville de Lyon aux coûts des postes des agents de la Métropole,
2. De m’autoriser à solliciter les participations financières de la Métropole de Lyon et de l’ANRU pour les postes des agents de la Ville de Lyon, à raison de :
 - a. 364 138 euros pour la Métropole de Lyon,
 - b. 69 403 euros pour l’ANRU
3. De m’autoriser à solliciter la participation financière de la Métropole de Lyon pour quatre actions réalisées sous maîtrise d’ouvrage de la Ville de Lyon, à raison de 93 000 euros

Vu le contrat de ville 2015-2020 ;

Vu l’avis du Conseil des 1^{er}, 3^e, 5^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Ouï l’avis de la commission urbanisme - logement - cadre de vie - environnement - politique de la ville - déplacements - sécurité - voirie ;

DELIBERE

1. M. le Maire est autorisé à :
 - solliciter auprès de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et de la Métropole de Lyon les participations financières prévues,
 - signer les conventions financières correspondantes.

2. Les recettes correspondantes seront inscrites au budget de l'exercice, comme suit :
 - lignes de crédit 42246 et 42254 - nature 74718 – fonction 520
 - ligne de crédit 42257 - nature 7478 – fonction 520
 - lignes de crédit 85272 ; 85273 ; 85274 – nature 74758 – fonction 520

3. La dépense correspondante de 89 802 euros sera prélevée sur l'exercice 2019, sous réserve du vote du budget 2019, sur la ligne de crédit 96539, nature 657351, fonction 520.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Michel LE FAOU